

► La Fondation du patrimoine

► Contacts

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au
patrimoine = 21€ de retombées
économiques***

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément à la réglementation en vigueur, en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, contactez

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

la chapelle Notre-Dame de Charné à Ernée

Mayenne (53)

FONDATION DU PATRIMOINE



Mayenne
110, rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98

mayenne@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur



CCAS D'ERNÉE

22 rue de l'Hôpital
53500 Ernée
02 43 08 71 10
accueil@ville-ernee.fr

Collecte
patrimoine
religieux
75 %
de réduction
d'impôt

action graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune d'Ernée - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez
toute la vie associative

Soutenez la restauration de la chapelle Notre-Dame de Charné

LE PROJET

La Chapelle Notre-Dame de Charné, classée monument historique depuis 1992, est un édifice remarquable du patrimoine local. Située à Ernée, elle souffre d'importantes dégradations : humidité, altérations des maçonneries, fissures et chutes d'ardoises menacent ses peintures murales du bras nord du transept. Le projet vise à restaurer les couvertures, charpentes et maçonneries, à piquer les joints de ciment et à procéder au rejointoiement à la chaux. La restauration des décors peints et la remise aux normes électriques sont également prévues. La Fondation du patrimoine accompagne cette opération, qui se découpera en plusieurs tranches. Grâce à vos dons, la tranche ferme pourra être réalisée et assurer la pérennité de ce site unique. Soutenez ce projet pour protéger ce trésor patrimonial !

LE LIEU ET SON HISTOIRE

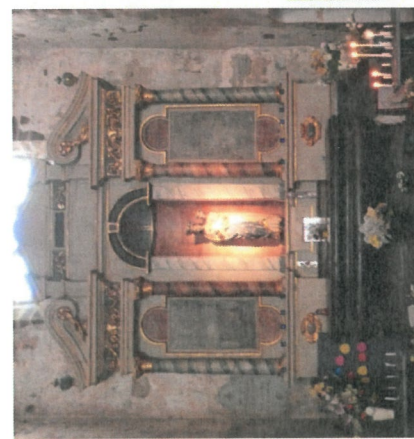
Pendant la Révolution, la chapelle était vouée à la ruine et fut mise en vente. Anne Vauloup, une humble servante d'Ernée, l'acheta avec ses économies et la donna aux pauvres du Bureau de bienfaisance, aujourd'hui CCAS. La Chapelle Notre-Dame de Charné, ouverte au public tous

les jours, est classée Monument historique et attire visiteurs et touristes. Elle est située à proximité du cimetière et non loin d'autres sites remarquables du département, contribuant à la richesse culturelle et patrimoniale du territoire. La valorisation de son histoire est renforcée par un film retraçant son passé et diffusé à l'intérieur de l'édifice.

LA MOBILISATION

La population d'Ernée est très attachée à la chapelle et à son cimetière. Un réseau de bénévoles assure l'ouverture quotidienne de l'édifice. La commune, soutenue par la Fondation du patrimoine, coordonne les travaux en plusieurs tranches, avec une première tranche ferme faisant l'objet de la collecte de dons. Ce chantier contribue également à la préservation de savoir-faire locaux. Une fois restaurée, la chapelle continuera d'accueillir les visiteurs et les activités culturelles, renforçant le lien social et la mémoire locale.

Montant des travaux	350 000 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Printemps 2026



Credit photos © Commune d'Ernée

Bulletin de don

Oui, je fais un don pour aider la restauration de la chapelle Notre-Dame de Charné à Ernée

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103861 ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Pays de la Loire, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
la chapelle Notre-Dame de Charné à Ernée
Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €